Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Retenue caution logement

Par aroune

par suite d'intempérie,les murs d'une chambre se sont couvert de moisissure.
ne voulant pas rester dans un appartement trop humide,j'ai donné congé au propriétaire.
j'ai contacté mon assurance pour lui signaler le fait,mais celle-ci m'a signalé qu'ayant donné congé,elle n'avais plus à intervenir.
de ce fait ,le propriétaire ne veut pas me rendre la caution.

1er: est ce normal que l'assurance ne veuille pas prendre les frais en charge alors que j'étais encore dans l'appartement au moment des faits ?

2em: le propriétaire a t-il le droit de garder ma caution ?

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement